

**Etablissement Public de Santé Mentale du Loiret Georges Daumézon –
Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret (45)
Agglomération d'Orléans
Centre de référence en santé mentale du Loiret**

Fiche de poste : Praticien contractuel, Praticien Hospitalier, spécialité de psychiatrie ou de pédopsychiatrie pour l'Unité d'hospitalisation à temps complet pour adolescents (UHTCA)

1. PRESENTATION DU POSTE

- Poste à durée indéterminée à temps plein au sein du pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent;
- Accessible à un praticien hospitalier permanent, praticien contractuel, assistant spécialiste, qualifié ou spécialiste en pédopsychiatrie ou ayant une expérience en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, inscrit au conseil de l'ordre.
- Le poste est dédié à une activité en Unité d'Hospitalisation de crise à temps complet pour adolescents de 6 lits (extension à 12 en cours) et en hospitalisation de jour (4 places) post hospitalisation.
- L'activité du poste peut être aménagée et modulée selon le projet et aspirations du candidat au regard des pratiques qu'il souhaite développer.
- Le praticien participe à la continuité de service du samedi matin au sein de l'unité d'hospitalisation pour adolescents et à la permanence des soins de l'établissement avec en moyenne 1 garde par mois.
- Le praticien exerce avec d'autres confrères actuellement en poste au sein de cette unité.

2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET DU POLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

2.1 L'EPSM du Loiret

L'EPSM Georges Daumézon est l'établissement de référence départementale du Loiret en Santé Mentale avec 51 médecins psychiatres et 7 internes ouvert à la pluralité des pratiques médicales et orientations théoriques de chacun.

Il dispose de 250 lits et prend en charge une file active de plus de 16 000 patients dont 95 % en ambulatoire.

Il est constitué en pôles cliniques :

- **D'un pôle de psychiatrie de l'adulte** regroupant une filière de crise (2 unités d'hospitalisation ouvertes et 2 fermées), une filière ambulatoire (12 CMP), une filière réinsertion (3 unités de réinsertions, hôpitaux de jour, appartements thérapeutiques et d'insertion) et une filière urgences avec son Centre Psychiatrique d'Accueil et d'Urgences (CPAU) et le futur Centre d'Accueil et d'Urgence (CAC)
 - **D'un pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent** regroupant 2 inter secteurs de pédopsychiatrie.
- Il assure la couverture des deux tiers du département du Loiret hors secteur de Montargis et Gien avec :
- 8 CMP/CATTP ,
 - 3 hôpitaux de jour,

- Une unité d'hospitalisation à temps complet pour adolescents (unité de crise) à vocation départementale avec une hospitalisation de jour post hospitalisation.
 - Un Centre de Diagnostic et d'Accompagnement précoce de l'Autisme (CDAA-45), à vocation départementale,
 - Une Equipe Mobile d'Intervention de Crise en faveur de l'Enfant et de l'Adolescent (EMICEA) également départementale,
 - Un Service d'Accueil Familial Thérapeutique (alternative à l'hospitalisation : SAFT) et
 - Une consultation somatique et douleur essentiellement en direction des enfants avec TND.
- **D'un pôle transversal de soins spécifiques** regroupant une filière de soins en géronto-psychiatrie (composée de 2 CMP-hôpitaux de jour, d'une équipe mobile de gérontopsychiatrie, de consultations de psychiatrie, télé-médecine), une filière de soins en addictologie de niveau II (avec ELSA, CMP, HDJ, unité d'hospitalisation de sevrage complexe, dispositif d'intervention mobile en addictologie, télé-médecine), une filière de soins en Réhabilitation Psycho-Sociale avec le Centre Régional de RPS (un centre régional support, HDJ, ateliers, équipe d'IPS (job coach), remédiation cognitive, éducation thérapeutique du patient, psychoéducation aux Habilités Sociales) une unité de prise en charge de l'autisme de l'adulte, une équipe mobile psychiatrie-précarité, une unité de prise en charge du psychotraumatisme, des unités de thérapies spécifiques (TCC, thérapie familiale...)
 - **D'un pôle de psychiatrie en milieu pénitentiaire** avec consultations ambulatoires (DSP1), hôpital de jour (DSP2), Unité d'Hospitalisation Spécialement Aménagée et appartements de transition post-pénal.
 - **D'un pôle d'appui** avec un service de médecine somatique composé de 3 médecins généralistes et doté d'un plateau de rééducation pluridisciplinaire.

L'établissement porte le projet territorial de santé mentale du Loiret avec le développement de projets d'offre de soins :

- Développement du Centre support de réhabilitation psychosociale (CRPS) à vocation départementale,
- Le projet de Centre d'Accueil et de Crise (CAC),
- L'Equipe mobile de gérontopsychiatrie,
- L'Equipe Mobile d'intervention de crise en faveur des Enfants et Adolescents (EMICEA),
- Dispositif d'intervention mobile en addictologie,
- Développement de la recherche (ex : programmes relatifs aux TCC, remédiations cognitives) en lien avec le CHU de Tours.

Le praticien recruté dans le Pôle de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent est intégré au sein d'une équipe de pôle composée de 13 médecins, dynamique, confraternelle, ouverte à une pluralité de pratiques diversifiées : théorie de l'attachement, psychanalytique, systémique, cognitivo-comportementale et des nouvelles approches psychothérapeutiques et psycho éducatives issues des avancées scientifiques et des neurosciences en particulier.

Une collaboration étroite est engagée avec le CHU de Tours (coordonnateur de filière, Centre Ressources Autisme) et **des projets de recherche** sont actuellement en cours de réalisation (programme sur le parcours de soins des enfants avec TSA en France).

Le pôle développe une politique active de formation médicale continue avec des formations sur site (séminaires sur l'autisme, TDAH, troubles DYS, approches thérapeutiques en pédopsychiatrie), des revues de bibliographie, un accès facilité à la formation extérieure (DU, formation spécifique, congrès) et **accueille des internes**.

3. MISSIONS DU PRATICIEN affecté dans l'unité d'hospitalisation temps plein pour adolescents (UHTCA)

Il accueille les adolescents qui sont adressés par les CMP du pôle (hospitalisation programmés ou non) et par le CPAU (centre psychiatrique d'accueil d'urgence) ou la pédiatrie et les urgences pédiatriques du CHR d'Orléans.

- Il procède à l'analyse clinique de la problématique du jeune à partir de la présentation clinique, l'entretien familial initial ou les échanges avec les professionnels soignants et l'entourage (foyer de vie...)
- Il garantit avec l'aide du cadre de santé et du psychologue la mise en place d'un projet personnalisé de soins (ré-évaluable régulièrement) et le soutien de la famille.
- Il coordonne les actions des soins psychothérapeutiques, psycho éducatifs et des ateliers thérapeutiques dans l'unité.
- Il procède avec parcimonie à la prescription médicamenteuse en respectant des règles de prescription en pédopsychiatrie.
- Le praticien hospitalier travaille en lien et en coordination avec les différentes unités fonctionnelles du pôle afin de garantir aux patients un parcours de soins cohérent en aval de l'hospitalisation et éviter les ruptures dans le parcours de soins ou les hospitalisations récurrentes.
- Il exerce plus particulièrement une activité de liaison avec l'EMICEA (l'équipe mobile d'intervention de crise) et les CMP du pôle ainsi qu'avec la pédiatrie du Centre Hospitalier Régional d'Orléans.
- Le praticien anime les réunions cliniques et institutionnelles dans l'unité d'hospitalisation.
- Il accompagne, soutient et dynamise les équipes en collaboration avec le psychologue, dans les prises en charge des adolescents.
- Il participe pleinement à la vie institutionnelle du Pôle, aux réunions médicales, aux réunions d'organisation du Pôle et d'harmonisation des pratiques, au bureau du Pôle et au conseil du pôle.
- Il assure avec ses confrères la continuité de service dans le pôle et la permanence des soins de l'établissement.
- Il s'engage dans un processus de formation et notamment en rapport avec les programmes DPC du pôle et les conférences sur la psychopathologie de l'enfant et adolescent proposées.
- Il participe aux instances de l'établissement et il concourt à la politique qualité, à la gestion des risques et à l'évaluation des pratiques professionnelles.

4. CONDITIONS FINANCIERES ET MATERIELLES AVANTAGEUSES

- Pour les Praticiens Hospitaliers : indemnité mensuelle d'engagement de service public de 1010 euros brut ; Indemnité d'activité sectorielle et de liaison de 420.86 euros brut.
- Pour les Praticiens Hospitaliers Contractuels : recrutement à l'échelon 4 + 10% (maximum de la grille réglementaire) ; Prime d'engagement à la carrière hospitalière de 20 000 euros, sanctuarisation du poste ;
- Pour les PH et praticiens contractuels : Prime d'Exercice Territorial dans le cadre d'une activité partagée avec un CMP distant de plus de 20 km du site principal (CMP de Châteauneuf-sur-Loire, Pithiviers, Meung-sur-Loire) : 250 euros brut pour une demi-journée, 450 euros bruts pour 2 à 3 demi-journées, 1 000 euros bruts pour plus de 4 demi-journées.

5. AVANTAGES MATERIELS

- Possibilité de logement.
- Accès à la crèche de l'établissement.
- Accès aux ressources du Centre Documentaire médical.
- Accès facilité à la formation médicale.
- Remboursement des frais de déplacement.

6. PERSPECTIVES DE CARRIERE

- Possibilité de prendre des responsabilités d'unité fonctionnelle-chefferie de service et de porter des projets médicaux, accompagnement par les formations au management ;
- Accompagnement d'un candidat contractuel vers un poste de PH temps plein : le candidat pourra se former au niveau du service et prétendre au concours national de praticien hospitalier avec l'accès à la convention d'engagement dans la carrière hospitalière ;
- Le projet professionnel et les souhaits d'évolution de carrière feront l'objet d'une attention particulière (mobilité interne, formation) ;
- Possibilité d'exercice mixte, hospitalier et libéral.

VIVRE DANS LE LOIRET

L' Etablissement Public de Santé Mentale du Loiret Georges Daumézon est situé au 1 route de Chanteau-45 400 Fleury-les-Aubrais dans l'Agglomération d'Orléans, ville universitaire, métropole et capitale de la région Centre Val de Loire. Desservie par l'autoroute A10 et les transports ferroviaires, la ville, inscrite au patrimoine mondiale de l'UNESCO, offre un cadre de vie agréable en bord de Loire à 1h de Paris et de Tours. Dynamique et riche sur un plan culturel (scène de théâtre nationale, musées), gastronomique (nombreux restaurants et bars conviviaux) et touristique (châteaux de la Loire, Forêt nationale d'Orléans, Centres de Loisirs, thalasso thérapie, golf, activités nautiques), Orléans a vu son centre-ville totalement rénové ces dernières années.

Pour plus de renseignements, contactez :

Mme le Docteur RESTELLI, Présidente de la CME

Tél : [02.38.60.57.54](tel:02.38.60.57.54) - srestelli@ch-daumezon45.fr

Mme le Docteur HASSAPI-CHARTIER, Chef du Pôle de psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Tél : 02 .49. 93. 76. 86

Mail : rhassapichartier@ch-daumezon45.fr

CV et lettre de motivation à adresser à :

Mme BILLET, Directrice adjointe aux Affaires Médicales –

Tél : 02. 38. 60. 79.01 – affairesmedicales@ch-daumezon45.fr